**Cartographie collaborative**

L’association a mis en place deux cartes de la région Nord–Pas-de-Calais, accessibles en ligne : l’une permet de représenter l’ensemble des aménagements cyclables, l’autre permet à tout le monde de donner facilement son avis sur l’accessibilité des routes et des rues à vélo.

On vous explique comment participer :

**Mesurer la cyclabilité du Nord–Pas-de-Calais.**

**Objectif de l’outil cyclabilité :**

La carte de cyclabilité, accessible en ligne, vous permet de noter précisément l’ensemble des routes et des rues du Nord–Pas-de-Calais, en fonction de votre ressenti de cycliste.

En vous basant sur votre expérience, nous vous invitons à mettre en avant des itinéraires pratiques et tranquilles à vélo et à déconseiller les passages dangereux ou désagréables.

L’ensemble de ces votes vont permettre d’alimenter un calculateur d’itinéraires, que mettra en place le SMIRT (Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transport) courant 2017 pour la région Nord–Pas-de-Calais. Ce calculateur aura pour vocation de favoriser l’inter-modalité avec les transports en commun, le covoiturage et l’usage du vélo.

Ainsi, en se basant sur l’ensemble de vos recommandations et non pas uniquement sur l’existence d’aménagements cyclables, ce calculateur d’itinéraires permettra d’orienter au mieux les cyclistes dans leur quotidien.

**Comment contribuer ?**

La carte est accessible en ligne, à cette adresse : cyclabilite.droitauvelo.org.

Une présentation pour vous familiariser avec l’outil cyclabilité est accessible sur le site internet de l’ADAV, rubrique « Cartographie collaborative ».

Avant de pouvoir voter, vous devez vous créer un compte avec votre adresse mail, en cliquant sur le bouton de connexion orange, en haut à gauche.

Une fois la création de votre compte validée, il ne vous reste plus qu’à remplir votre profil, en fonction de votre usage du vélo. Vous pouvez préciser si vous l’utilisez au quotidien ou pour le loisir, et si vous craignez la circulation ou non.

**Présentation de l’interface**

Le volet déroulant de gauche permet de visualiser la couche rue ou carrefour.

En cliquant sur le bouton « résultats », vous pouvez visualiser les résultats et leurs détails, en cliquant sur les éléments.

En cliquant sur le bouton « voter », vous pouvez donner une note aux carrefours et aux rues, en cliquant sur l’élément voulu et en remplissant la fenêtre de vote.

Le barème de note est le suivant

5 : exemplaire

4 : conseillé

3 : praticable

2 : déconseillée

1 : fortement déconseillée

**Evénements autour de l’outil cyclabilité, en 2016**

L’association va organiser une série d’évènements, liés à l’outil cyclabilité, dans l’ensemble du Nord–Pas-de-Calais. En premier lieu, nous organiserons des séances de vote avec les adhérents de l’ADAV ainsi que de la FFCT de chaque antenne, afin de mettre en valeur votre connaissance du territoire.

Nous organiserons aussi des événements en partenariat avec différentes collectivités, afin de recueillir l’avis d’un public cycliste plus élargi.

La carte de cyclabilité étant disponible en ligne, nous vous invitons dès à présent à la découvrir et à voter.

**Cartographie des aménagements cyclables du Nord–Pas-de-Calais.**

Cette carte représente l’ensemble des aménagements cyclables du Nord—Pas-de-Calais : bandes et pistes cyclables, double sens cyclables, mais aussi voies vertes, aires piétonnes et zones apaisées ! En zoomant sur votre ville, vous pouvez visualiser les aménagements qui existent.

Toutes ces informations sont issues du projet Openstreetmap, le wikipédia de la cartographie. En effet, ces informations sont ajoutées et contrôlées par des contributeurs, qui veillent à ce qu’elles soient au plus proche de la réalité.

Il est donc possible d’ajouter ou de modifier des aménagements cyclables de la carte « Droit au vélo », en alimentant le projet Openstreetmap.org.

**Comment contribuer ?**

Afin de mieux appréhender l’univers d’Openstreetmap, une présentation, pour découvrir l’interface et les diverses manipulations, est à votre disposition sur le site internet de l’association, rubrique « Cartographie collaborative ».

Lorsque vous ajoutez des modifications sur Openstreetmap.org, vous verrez apparaître le fruit de votre travail quelques jours plus tard, sur la carte de Droit au vélo.

Vous pouvez tout simplement nous faire remonter des informations concernant de nouveaux aménagements cyclables dans votre ville : [mathias.vadot@droitauvelo.org](mailto:mathias.vadot@droitauvelo.org)

Mathias Vadot